

LES ECHOS DE SAINTE JALLE



DANS CE NUMÉRO :

- Le mot du maire
- Actualités communales
- La vie associative
- Les travaux entrepris
- Infos pratiques
- État civil

LE MOT DU MAIRE...

Le changement de temps nous rappelle que l'année 2023 touche à sa fin. L'hiver s'installe, les cheminées émettent leurs premières fumées, et les premières gelées se font sentir.

Nous tenons à nous excuser de n'avoir pu vous présenter une édition des Échos de St Jalle au mois de juin. Cette année a été quelque peu compliquée, notamment avec le départ de la Secrétaire de Mairie au mois de mai. Dans l'urgence, nous avons dû assurer les tâches administratives jusqu'à la mi-juin où nous avons accueilli au sein de notre équipe une nouvelle Secrétaire de Mairie, qui met toute son énergie au service de la commune.

Malgré ces défis, nous sommes plutôt satisfaits de notre troisième année de mandat. Les ventes des gîtes sont désormais toutes finalisées, ce qui permet au budget communal de retrouver une certaine stabilité qui va nous permettre d'envisager quelques investissements.

Comme vous le savez, notre nouveau médecin n'a pas souhaité poursuivre son engagement dans la vallée. Malgré nos multiples démarches, notre maison médicale demeure désespérément vide, pesant ainsi sur notre budget. Nous nous efforçons de trouver des solutions pour changer sa destination pour pouvoir générer des rentrées d'argent afin de compenser les pertes de loyers.

Par ailleurs, plusieurs projets sont toujours à l'étude. "La grange" pour laquelle nous avons sollicité un CUB (Certificat d'urbanisme opérationnel) pour sa transformation en "halle" ; le bâtiment de la Mairie qui présente des problèmes d'affaissement, et bien sûr, l'église font également partie de nos préoccupations.

Toutes ces informations vous seront détaillées dans les pages à venir. En attendant de vous retrouver le 5 janvier prochain, je vous souhaite à tous une excellente fin d'année et de joyeuses fêtes de Noël.

Les pompiers ont un nouveau chef de centre

Le 13 mai dernier, le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de la vallée de l'Ennuyé a connu un événement significatif avec la passation de commandement du Lieutenant Liotaud, qui a dirigé le centre pendant 25 ans à l'Adjudant-chef Roux, son adjoint depuis 19 ans. Le lieutenant Liotaud a toutefois exprimé son souhait de continuer à servir en tant que sapeur-pompier. Frédéric Roux a ainsi pris la responsabilité d'une équipe de 16 sapeurs-pompiers volontaires, composée de huit femmes et huit hommes. Au cours de la cérémonie, de nombreux intervenants ont tenu à saluer et remercier les conjoints, enfants, et parents des sapeurs-pompiers, soulignant leur soutien indirect dans les activités opérationnelles de leurs proches, que ce soit pendant les loisirs, les moments de repos, ou en famille. L'Adjudant-chef Roux sera assisté dans ses fonctions par l'Adjudant Lionel Vanhulle, qui compte 30 ans d'expérience en tant que sapeur-pompier.



Notre nouvelle secrétaire de mairie



Depuis la mi-juin, nous avons une nouvelle secrétaire de mairie que nombreux d'entre vous connaissent déjà : Cathy Testelmans. D'origine belge, Cathy s'est installée dans notre village il y a huit ans et s'implique depuis lors dans la vie communale de différentes manières.

En assumant les responsabilités du secrétariat de la mairie, Cathy se confronte à un défi significatif d'autant plus qu'elle vient du secteur privé et qu'aucun processus de transition n'a été assuré par notre précédente secrétaire. C'est toutefois avec détermination et un engagement constant qu'elle aborde ce challenge.

Ces six premiers mois se sont montrés particulièrement exigeants. En effet, parallèlement aux tâches administratives, Cathy a enchaîné les formations pour maîtriser les subtilités de la gestion administrative de notre village. Elle reconnaît que le chemin à parcourir est encore long, mais aujourd'hui, elle a réussi à prendre ses marques. Sa persévérance et son attitude positive l'aident à faire face aux exigences de cette nouvelle fonction.



VOEUX DU MAIRE

Vendredi 5 janvier 18 h 00

Le vendredi 5 janvier à partir de 18 h 00, Mme Le Maire et ses conseillers seront ravis de vous adresser leurs vœux à la salle des fêtes.

La cérémonie sera suivie d'un apéritif offert à tous les habitants accompagné également d'une dégustation de la galette des rois.

Perspectives pour notre maison médicale

Depuis le départ des Docteurs Leberre en 2020, notre commune a fait preuve d'une mobilisation sans faille pour combler le vide médical laissé ! Pendant 18 mois, ces efforts n'ont rien donné.

En août 2022, l'espoir est né avec l'arrivée annoncée du Dr Mme Rabenilalana. Malheureusement, malgré les démarches entreprises en collaboration avec les communes de la région pour faciliter son installation, elle a pris la décision, pour des raisons plus ou moins justifiées, de quitter notre communauté en début d'année 2023. Cette décision a été suivie par d'autres praticiens qui ont constaté une diminution de leur patientèle.

L'hôpital de Nyons envisage la possibilité d'installer un médecin salarié qui exercerait à Curnier. Cette absence de praticien demeure une préoccupation majeure pour les élus mais les charges financières, telles que les prêts, continuent de s'accumuler, mettant en péril notre capacité à maintenir les services médicaux dans notre commune. Face à cette

situation, plusieurs options sont envisagées, notamment la transformation des locaux en appartements locatifs, une salle des fêtes, ou même la vente des installations.

À ce stade, aucune décision n'a été prise, car chacune de ces solutions pose des défis considérables. Nous comprenons vos préoccupations et tenons à vous assurer que toutes les options sont soigneusement examinées.

Nous espérons que l'année 2024 nous apportera la clarté nécessaire pour prendre des décisions éclairées et durables. Nous vous tiendrons informés de tout développement significatif et sommes ouverts à vos suggestions et commentaires.



Bilan du marché de l'été 2023

Cette année, le Club des Pétanqueurs de la Vallée a souhaité renouer avec les concours de boules du vendredi soir. Cette initiative a nécessité un changement d'emplacement pour le marché, qui a été déplacé vers un espace plus restreint. Malgré cette contrainte, avec un nombre accru d'exposants, ni les producteurs ni les visiteurs n'ont semblé perturbés.

Nous tenons à remercier tous les participants pour leur compréhension et leur flexibilité face à cette modification. L'année 2024 sera

l'occasion d'évaluer la possibilité d'améliorer les emplacements pour mieux répondre aux besoins de chacun et de revoir la signalisation pour la circulation



Camping municipal – Bilan de la saison 2023

L'année 2023 a été marquée par une nette amélioration par rapport à la précédente, avec une augmentation d'environ 20 % du chiffre d'affaires. Cette réussite souligne l'efficacité des travaux réalisés chaque année, contribuant significativement au développement du camping.



Initialement envisagée en Délégation de Service Public (DSP), la gestion du camping restera finalement municipale. Bernard Jurdic, très apprécié des campeurs et constamment disponible pour assumer ses responsabilités, a été un facteur clé de cette réussite. Son engagement pour reprendre son poste l'année prochaine est une excellente nouvelle pour la continuité du service. De plus, Annie Eysseric, qui apporte un soutien

précieux à la gestion des paiements, demeure une part essentielle de cette équipe dynamique.

En vue d'améliorer davantage les services proposés, la municipalité explore la possibilité d'acquérir un ou deux mobil-homes. Cette initiative vise à diversifier les options d'hébergement, en offrant des locations pendant la saison. Non seulement cela répondra aux besoins des visiteurs, mais générera également des rentrées financières bénéfiques pour notre budget municipal.

Ainsi, le camping municipal se projette vers l'avenir avec optimisme, porté par le succès de la saison écoulée et les perspectives encourageantes qui s'annoncent

Centre d'Incendie et de Secours

Le Centre d'Incendie et de Secours de Sainte-Jalle présentera début décembre son nouveau calendrier aux maires de la vallée.

Ce sera également l'occasion de retracer les interventions réalisées au cours de 2023.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux pompiers pour l'engagement et le

dévouement constants dont ils ont fait preuve tout au long de l'année, apportant leur soutien à notre commune ainsi qu'aux localités avoisinantes.

Dans les jours qui suivront, les pompiers se rendront chez vous pour la distribution de leurs calendriers. Nous vous remercions de les accueillir avec bienveillance

Les écoles de la vallée

Nos chers enfants ont fait leur rentrée scolaire depuis début septembre. Les effectifs sont malheureusement en baisse. Nos écoles comptent aujourd'hui 52 élèves : 37 à Ste Jalle et 15 à St Sauveur. Les élèves sont répartis dans 3 classes : Mme Mundler accompagnée par une ATSM PS/MS/GS, Mme Suzanne accompagnée par une ATSEM CP/CE1/CE2 pour Ste Jalle et Mme Coulon CE2/CM1/CM2 pour St Sauveur.

Différents projets sont prévus pour cette année :

- **Gymnase** de Buis les Baronnies. Comme chaque année, tous les enfants des écoles vont pouvoir profiter du gymnase de Buis où 3 activités leur seront proposées : jeux de lutte, gymnastique (agès) et badminton.
- **Projet occitan**. Anne Giovanelli intervenante Occitan de l'Éducation Nationale va intervenir dans toutes les classes 6 vendredis dans l'année.
- **Projet danse**. Pour la 4^e année, Julie Patois interviendra dans toutes les classes afin que les enfants vous proposent un beau spectacle lors de la fête de fin d'année.
- **E.M.A.L.A.** La classe des PS/MS/GS va travailler sur le thème des langues avec l'école de Condorcet. La classe des CP/CE1/CE2 va conduire un projet autour des circuits électriques avec l'école d'Aubres. Et la classe de CE2/CM1/CM2 travaillera sur la thématique des oiseaux avec l'école de St Ferréol.
- **Cinéma et médiathèque**. Une sortie au cinéma et à la médiathèque est prévue dans l'année.
- **Piscine**. 4 sorties piscine seront organisées au mois de juin condensées sur une semaine pour les élèves des CP/CE1/CE2 et CE2/CM1/CM2.
- **Le Parc des Baronnies**. La classe de St Sauveur travaillera sur le thème de la biodiversité.

C'est donc une année riche en projets qui attend nos enfants de la vallée pour développer leur épanouissement personnel et leur permettre de découvrir de nouvelle chose.

Ces différents projets sont financés par la coopérative scolaire, l'association Parents-Thèse, le SIVOS et le parc.

Acquisition d'un nouveau véhicule municipal

La mairie a récemment fait l'acquisition d'un véhicule utilitaire dans le but de préserver notre camion vieillissant. Au cours des derniers mois, notre équipe municipale s'est attelée à la recherche d'un véhicule compact, fiable et adapté aux missions quotidiennes de nos agents techniques. La décision s'est arrêtée sur un Renault Kangoo affichant peu de kilomètres au

compteur et à un prix des plus raisonnables. Dans les prochains jours, nous procéderons à l'équipement du véhicule pour le rendre conforme aux normes spécifiques des véhicules municipaux dédiés aux services techniques. Cette démarche vise à garantir la sécurité, la visibilité et la fonctionnalité optimale de notre nouvel outil de travail.

LES TRAVAUX ENTREPRIS

Modernisation de l'éclairage public

Depuis quelques mois, la société Bouygues s'attèle à la modernisation de notre éclairage public en le convertissant à la technologie LED, une opération qui devrait générer des économies d'énergie significatives. En parallèle, deux nouveaux éclairages solaires ont été installés au parking à l'entrée du village.

Les travaux devraient être terminés d'ici la fin de l'année.

Concernant l'éclairage le long de l'allée de platanes, plusieurs incidents ont été notés où des véhicules, en reculant, ont endommagé les poteaux en bordure de route. Sans vouloir susciter de controverses, il est légitime de se questionner sur le lieu d'apprentissage de la conduite de certaines personnes. Pour remédier à cette situation, nous avons décidé de renforcer la sécurité de chaque poteau en ajoutant trois plots en béton tout autour.

Amélioration de l'accessibilité du parking à l'entrée du village

Le parking situé à l'entrée nord du village, fréquemment utilisé par les visiteurs et les habitants, a été doté d'un escalier nouvellement installé facilitant l'accès à pied vers la route avec une sortie plus pratique. Auparavant, les usagers devaient traverser l'intégralité du parking et remonter le long de la route pour accéder à la sortie la plus proche, exposant ainsi les piétons aux risques liés à la circulation. La nouvelle installation comprend également un passage piéton sécurisé, facilitant la traversée et assurant la sécurité des résidents et visiteurs, qui pourront désormais rejoindre la "Grande rue" en toute quiétude en passant sous le soustet.



En complément, sous réserve de moyens financiers disponibles, nous envisageons d'élargir ces améliorations en appliquant un revêtement en béton désactivé à la portion de la "Grande rue" qui s'étend de la placette à l'arrière du restaurant.

Un nouveau cimetière

La construction du nouveau cimetière est presque achevée. À ce stade, il ne reste plus que la pose du portail et l'aménagement des sentiers intérieurs, prévu au printemps. Le plan détaillé est déjà finalisé, ce qui signifie que nous sommes prêts à envisager la vente de concessions pour ceux et celles qui le souhaitent.

Les concessions seront toutes émises pour une durée de trente ans. Vous aurez le choix entre des emplacements « en pleine terre » pour les cercueils et les cavurnes (dépôt d'urne en terre à l'intérieur d'un réceptacle, remplaçant ainsi le columbarium).

Cette option permet également la possibilité d'aménager un entourage. Alternativement, vous pourrez opter pour une concession en caveau (cuve en béton) ou en columbarium, selon vos préférences et traditions familiales.

En plus de ces options, nous introduisons également un « Jardin du Souvenir », espace qui sera dédié à ceux qui souhaitent disperser les cendres de leurs défunts dans un lieu précis.

Si vous avez des questions ou avez besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

LES TRAVAUX ENTREPRIS

Travaux de voirie

Goudronnage de l'accès à l'aire de jeu

À l'occasion des travaux de goudronnage annuels, des améliorations ont été apportées à la sortie de l'aire de jeux. Ces travaux visent à faciliter l'accès au parking pour les véhicules. Il est rappelé que la partie herbeuse est strictement interdite aux véhicules, ainsi qu'aux chiens qui y effectuent leurs déjections.



Sécurisation de deux carrefours

Pour renforcer la sécurité routière dans notre commune, des ajustements ont été réalisés sur les priorités de passage concernant la route de la Glacière Est et la route de Rochebrune. À l'intersection de la Glacière, un aménagement comprenant un îlot directionnel et un panneau STOP a été ajouté. Ceci vise à contraindre les véhicules à s'arrêter au niveau de la route du Col D'Ey, assurant ainsi la sécurité des piétons.

De même, au croisement de la route de Buis et de la route de Rochebrune, des modifications ont été apportées avec l'installation d'un îlot directionnel et d'un panneau STOP pour la sortie du lotissement. Ces ajustements sont destinés à éviter l'accès des véhicules de tourisme au lotissement, réduisant ainsi les incidents actuels.

Par ailleurs, le panneau "Entrée de village" situé devant le Coccimarket va être enlevé et repositionné sur la route du Col d'Ey, juste après les dernières villas avec bien sûr un panneau de limitation de vitesse à 50 km/h.

Ces travaux ont pour objectif d'attirer l'attention des habitants sur la nécessité de respecter les limitations de vitesse, notamment lors de la traversée du village pour garantir la sécurité de tous les usagers de la route.



Arrivée de la Fibre

La fibre optique tarde à arriver, mais des réunions préliminaires ont finalement eu lieu. Dès le mois de décembre, un représentant de la société AXIONE se déplacera dans le village et ses environs pour organiser les points de raccordement, aussi bien au coeur du village que dans les zones les plus éloignées afin d'identifier les éventuels problèmes à résoudre. Des discussions sur des questions liées

à l'élagage et à l'accès à certaines propriétés seront nécessaires et la signature de conventions pour le passage devra être envisagée avec certains propriétaires. La Mairie sera tenue informée de ces démarches et nous nous efforcerons de vous aider au maximum. Ces différentes phases pourraient s'étendre sur environ six mois, et les travaux de déploiement devraient débuter au printemps 2025

LA VIE ASSOCIATIVE

L'ACCA (Association de Chasse Communale Agréée)

La saison de chasse a amorcé son cours de manière progressive. À ce stade, il est encore trop tôt pour évaluer de manière exhaustive la reproduction des différentes espèces de gibier. Le "petit gibier" a été particulièrement touché, souffrant des intempéries survenues en mai et juin, ainsi que des actes de prédation et la prolifération des renards. En ce qui concerne le "grand gibier", la pression exercée par les loups sera un facteur déterminant pour l'avenir des chevreuils et des cerfs.

Lors de l'AG de juin 2023 de l'ACCA, le Président Denis TESTE a souligné l'importance du droit

accordé aux chasseurs d'utiliser des armes dans un environnement naturel. Toutefois, ce droit s'accompagne de responsabilités et de devoirs, parmi lesquels la sécurité occupe une place primordiale. Par ailleurs, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Drôme (FDC 26) a éclairci les rôles, les responsabilités et les devoirs de chacun lors des battues.

Dans tous les cas, la sécurité pendant la chasse demeure un point fondamental, et chacun se doit d'être irréprochable à cet égard.



L'association des cantines de la vallée

L'association des cantines de la vallée est très fière de préparer et cuisiner de délicieux plats pour les enfants et le corps enseignant depuis plusieurs générations. Son président, Arthur Hostein, indique qu'ils favorisent autant que possible une alimentation bio et locale dans l'intérêt de tous et souligne que c'est un réel plaisir de pouvoir

compter sur Claudia et Véro à Sainte Jalle ainsi que sur Fabienne et Aline à Saint Sauveur. Au nom de l'association, il tient également à exprimer ses remerciements aux 7 mairies qui soutiennent l'association et nous invitent à participer aux différents événements qu'ils organisent. Contact : cantines.ennuye@gmail.com



Une nouvelle association pour la Sauvegarde de Notre-Dame de Beauvert (ASNDB)



Cette initiative fait suite à la détérioration persistante de l'église Notre-Dame de Beauvert au fil des années.

La restauration de cet édifice, inscrit au patrimoine des Monuments Historiques, représente un défi complexe en raison des critères stricts régissant les travaux sur des sites inscrits. Un projet élaboré par un architecte qualifié est en attente d'approbation finale, sous réserve d'études géotechniques et archéologiques exigées par la DRAC, principal financeur avec le Département et la Région.



Fondée par des résidents de Sainte-Jalle, l'ASNDB vise à soutenir proactivement la municipalité pour accélérer la restauration. Les autorités publiques qui financent la restauration de l'église Notre-Dame de Beauvert sont sensibles à l'engagement des habitants envers leur patrimoine. L'église, utilisée pour des offices religieux par le diocèse, est aussi un lieu pour des événements culturels (concerts, cinéma). Son histoire et son architecture romane contribuent fortement à l'attrait touristique de Sainte-Jalle.

L'ASNDB prévoit des activités visant à soutenir le projet de restauration, telles que des partenariats avec la Fondation du Patrimoine pour la collecte de dons, des liens avec les instances publiques, et l'organisation d'événements culturels. La communication de l'association s'appuiera sur son site web (<https://notredamedebeauvert-asso.org/>), des panneaux d'affichage près de la mairie, et un QR code décrivant l'histoire riche de l'église.

Nous vous invitons à rejoindre l'ASNDB en tant que membre soutenant ce projet moyennant une cotisation annuelle de 10 €. Votre adhésion donnera plus d'impact aux actions menées, et elle est très simple : le formulaire est disponible à la mairie, ou en ligne sur le site <https://notredamedebeauvert-asso.org/>

Le Bureau élargi de l'association est actuellement composé de :

- Hervé Le Strat (Président),
- Christine Dautheribes (Trésorière),
- Jacqueline Foucard (Secrétaire),
- Nadège Rancon / Cathy Testelmans en suppléance (Mairie),
- Gilles Mecqinon (représentant le Diocèse) et
- Gaëtan Delpierre (appui Projet).

LA VIE ASSOCIATIVE

Les Fils d'Argent

En 2023, le Club des Fils d'Argent a connu une année particulièrement riche en activités.



Lors de l'AG de ce début d'année, le même Bureau a été reconduit avec Marie Jo PEYRE en tant que trésorière, Cathy GONON en tant que secrétaire, et Antoine IVARNES en tant que président.

Le club a organisé un vide-greniers en mai, suivi d'un voyage à Marseille en juin, comprenant notamment une visite fascinante de la Grotte COSQUER et un repas de bouillabaisse. En juillet, une paella ouverte à tous a été servie sous les platanes, et en septembre, des grillades

ont été organisées.

En octobre, un voyage à Barbière a été réalisé, incluant une visite chez un éleveur d'oies grises suivi d'un repas festif et d'une représentation de magie de Dany Lary, le célèbre magicien illusionniste. De septembre à juin, des réunions hebdomadaires ont eu lieu pour jouer aux cartes et autres jeux de société. En novembre, un concours de belote a été organisé, suivi d'un repas de Noël en décembre au Bistrot des Lavandes. La prochaine Assemblée générale est prévue pour janvier, suivie de la traditionnelle galette des rois.



Le club accueille des membres à partir de 55 ans, moyennant une cotisation de 18 € par an.

L'association PARENTS THESE

L'association PARENTS THESE a été fondée par des parents bénévoles. Aujourd'hui, Charlotte, Aurélie, Céline, Séverine, Angélique et Marie-Jo s'investissent pour le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) St Sauveur/Ste Jalle dans le but de collecter des fonds permettant le financement partiel des sorties scolaires et l'achat de matériel éducatif.



Pour cette fin d'année, ils ont planifié l'organisation d'un marché de Noël qui aura lieu le 17 décembre. L'événement promet une expérience festive avec au menu du vin chaud, du chocolat chaud, des châtaignes, des crêpes salées et sucrées, ainsi que des burgers. Les festivités incluent également la possibilité de rencontrer et prendre une photo avec le Père Noël entre 10 h et 12 h, et de 15 h à 17 h, moyennant un tarif de 5 € par photo.

Les organisateurs espèrent voir de nombreux visiteurs à cette occasion. Ce sera pour eux un plaisir de partager un moment d'avant fêtes de Noël. Faire plaisir, faire profiter, faire s'amuser, faire se rencontrer, voici les lignes directrices qui motivent les membres de l'association.

LA VIE ASSOCIATIVE

Les pétanqueurs de la vallée

En cette fin de saison 2023, l'équipe 2 Open a disputé les finales à Pierrelatte le dimanche 8 octobre. L'équipe était composée de Rachel Bec, Tony Lenormand, Mickael Ledroit, Jérôme Plantevin, Joris Ouin, Yves Charras avec leurs deux coachs Eric Favier et Arnold Zanardi accompagnés du Président David Antoine, du Vice-Président Jean Marc Pellat ainsi que de Françoise, du Trésorier Adjoint Pierre Jouve et de la secrétaire Bernadette Aumage.

Le matin l'équipe a remporté la victoire avec un score de 30 à 6 contre l'équipe de Chabeuil mais a essuyé une défaite l'après-midi avec un score de 2 à 22 contre Donzère. Malgré cette défaite, l'équipe a réalisé un excellent parcours dans la saison et se classe Vice-Championne de la Drôme, ce qui lui permettra de monter en division supérieure la saison prochaine. Le club tient à féliciter tous les joueurs de cette équipe pour leur performance tout au long de la saison.

En ce qui concerne la saison 2024, le championnat des clubs féminin et les équipes féminines fonctionneront de la même manière que les Open et vétérans, avec des rencontres 6 à 8 joueuses. Le club invite de nouvelles féminines à rejoindre ses

rangs afin de renforcer et maintenir les deux équipes.

Les demandes de licences peuvent être effectuées dès à présent au prix de 45,00 €. Il n'est plus nécessaire de fournir un certificat médical. Pour plus de renseignements et/ou pour rejoindre, vous pouvez contacter le Président David ANTOINE au 06 73 15 83 50.

Enfin, l'assemblée générale du club se tiendra le samedi 9 décembre à 17h30 à la salle de la Mairie. Tous les membres du club sont invités à y participer pour discuter des futurs projets et orientations du club.



Tata Vieille & Co

L'association Tata Vieille And Co, créée en 2017 dans le contexte de la gestion du camping de l'époque, était en sommeil depuis quelques années. Un groupe de Sainte-Jallois d'origine a refusé de voir le village s'endormir et toutes ses traditions et animations disparaître.



L'année dernière, l'association a fait un essai fructueux en renouant avec la foire agricole et artisanale, avec peu de moyens. Cette année, la foire a dépassé toutes les espérances de l'association avec l'exposition de vieux matériels, une cinquantaine d'exposants variés, et un repas convivial avec cochon à la broche. Forts de cette réussite, les membres prévoient de renouveler l'événement l'année prochaine. Cet hiver, ils envisagent d'organiser une soirée "Années 80" le samedi 24 février à la salle de Bésignan.

L'association s'est donné pour mission de contribuer au slogan "Mieux vivre au Village" avec déjà plusieurs petits projets en tête, notamment la création d'une bibliothèque ouverte à tous, si les finances 2024 le permettent.

LA VIE ASSOCIATIVE

Le Comité des fêtes

En raison d'un manque de bénévoles, le Comité des Fêtes a dû réduire le nombre d'activités proposées. Néanmoins, malgré cette contrainte, il a su préserver la richesse culturelle et le divertissement au sein de notre village.

Les Rencontres du Cinéma du 28 au 30 juillet



Les rencontres du Cinéma ont fait un retour en force en se concentrant sur le cinéma iranien. Parmi les invités de marque : Bamchade POURVALI, critique de cinéma ; Sarvnaz ALAMBEIGI, réalisatrice et Somaye KHAJVANDI, sociologue. Leur présence a enrichi les discussions et favorisé des échanges fructueux. Cette édition fut par ailleurs l'occasion de nouer une collaboration fructueuse avec l'association ZIG-ZAG, mettant en avant la danse, notamment avec la projection du film « 1001 Nights Apart, » en présence de la talentueuse réalisatrice Sarvnaz ALAMBEIGI.

Théâtre : 3 spectacles au Théâtre de verdure

- Le 21 juillet : *En attendant Bouvard et Pécuchet*
Une performance mêlant le burlesque, les marionnettes, la *comedia dell'arte* et la langue forte et féroce de Flaubert. Xavier Tchili et Philippe Altier ont offert un spectacle magnifique qui a conquis le public.
- Le 3 août : *Georges Dandin*
La troupe du TELB de Buis-les-Baronnies a une nouvelle fois enchanté les spectateurs venus en grand nombre applaudir cette représentation mémorable.
- Le 9 août : *Un piano pour Brassens*
Agnès Ravaux et Guillaume Giraud ont offert un spectacle musical permettant de mieux connaître Brassens, sa poésie et sa musique. Une soirée délicieuse qui a touché le cœur de tous les spectateurs.

Vide greniers en juillet et août : toujours de nombreux exposants et un public présent.

Une nouveauté : séances de cinéma gratuites

Répondant à leur passion pour le cinéma et leur désir de la partager avec l'ensemble de la vallée, les membres du Comité des Fêtes ont orchestré deux séances gratuites à la salle des fêtes de Bésignan avec une projection spécialement conçue pour le jeune public de « Mia et le Migou » et dans le cadre des Rencontres du Cinéma, du film d'animation captivant « Le Chêne ».



LA VIE ASSOCIATIVE

ZIG ZAG et son festival Nuée

Une année DENSE pour Zig Zag, bien décidée à nous faire bouger !

En septembre 2022, l'association a lancé une série de cours de danse dans la salle des fêtes de Bésignan, qui a marqué le début de ses activités. Ces cours, animés par Julie Patois, une professeure de danse diplômée d'État, ont attiré en 2022-2023, 37 adhérents de 7 communes de la vallée de l'Ennuyé ! Le programme proposé comprend des cours d'éveil/initiation pour les enfants âgés de 4 à 7 ans, un cours de renforcement musculaire/stretching, ainsi qu'un cours de danse contemporaine destiné aux adultes. Ces initiatives ont posé les bases pour une année 2023 encore plus dynamique.

En parallèle, l'association s'est également lancée dans la création d'un festival autour de la danse et des arts du geste, un projet qui a occupé une grande partie de leur année.

Ils n'ont pas non plus oublié de conclure l'année par le traditionnel spectacle des élèves de l'association, suivi d'une soirée dansante pour tous, le 1^{er} juillet sur la place de Verdun.



Pendant l'été, en partenariat avec l'AASHN et le comité des fêtes de Sainte-Jalle, ils ont proposé des activités liées au festival sur le thème de la migration comprenant des ateliers photo, danse et décoration, ainsi que la diffusion d'un film sur la danse en Iran dans le cadre des Rencontres des cinémas du monde.

Enfin, le 30 septembre 2023, grâce au soutien de nombreuses entités publiques et donateurs privés, la première édition du festival NUÉE a vu le jour, avec une journée couronnée de succès.

Céline, Claire, Olivia, Julien, et Julie tiennent à exprimer leur gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué au succès de leurs événements et annonce qu'ils sont prêts pour de nouveaux projets à l'avenir.



France services :

pour vos démarches administratives et besoins numériques du quotidien

Nous vous rappelons l'assistance que peut vous apporter la maison France Services basée à Sahune, 285 rue du Village.

Une permanence se tient à Sainte Jalle, place de Verdun, dans la petite salle des fêtes les lundis après-midi sur rendez-vous : 04 75 27 02 02.



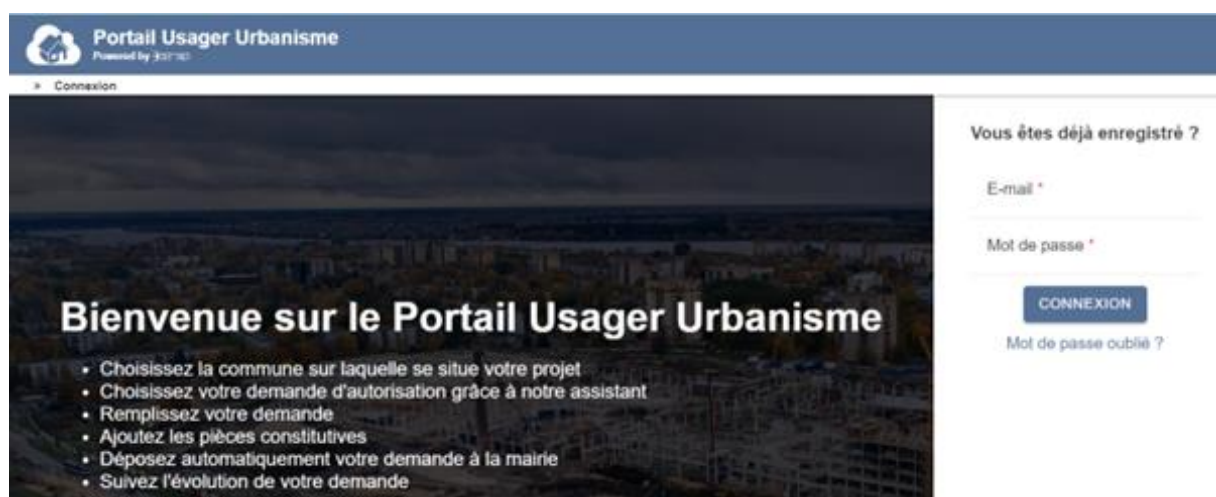
Les animateurs sont des interlocuteurs privilégiés des services publics qui peuvent vous accompagner dans vos démarches auprès de ces services (actualiser votre situation auprès de Pôle Emploi, faire votre demande de retraite ou d'APL, immatriculer un véhicule...).

L'espace France Services met en outre à disposition des outils informatiques (imprimante, scanner, ordinateur).

Pour plus de renseignements et consulter les horaires mis à jour

<https://www.france-services-sahune.fr/>

L'urbanisme se dématérialise



Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez faire toutes vos demandes liées à l'urbanisme en ligne, via le site <https://sve.sirap.fr/#/026306/connexion>

Les dossiers pouvant être déposés de manière dématérialisée sont les suivants : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire ou d'aménager...

L'utilisation du téléservice est gratuite et facultative. Il est par conséquent toujours possible de déposer sa demande au format papier directement en mairie.

En créant un compte via cette plateforme mise à votre disposition, vous pourrez déposer vos documents, bénéficier d'une vision d'ensemble de vos démarches et suivre l'avancement de vos demandes.

L'application pour smartphone "Panneau Pocket"



Notre mairie a récemment adhéré à Panneau Pocket pour améliorer la communication avec ses citoyens.

Il s'agit d'une application mobile qui permet à la mairie de diffuser instantanément des informations importantes en temps réel concernant les événements, les alertes météorologiques, les annonces municipales... sur vos smartphones.

L'application est très facile à utiliser et gratuite. Vous pouvez en outre personnaliser les informations que vous souhaitez recevoir.

Nous sommes bien sûr conscients que certains d'entre vous n'ont pas accès aux nouvelles technologies. Soyez rassurés, les méthodes de communication traditionnelles, telles que les panneaux d'affichage et les publications papier, seront maintenues.

Notre objectif est de moderniser la communication tout en respectant nos traditions. Nous encourageons ceux qui le peuvent à télécharger Panneau Pocket et à le partager avec leurs proches. Ensemble, nous continuerons à faire de Sainte-Jalle une communauté où l'information est accessible à tous.

État civil fin 2022 – 2023

Décès

Ils nous ont quittés :

- Alain MORISÉ le 09/12/2022
- Bruno ARMAND le 01/03/2023
- Michel KRONER le 17/05/2023
- Mireille BONNIFACY le 20/06/2023

Naissances

- Alice BONNIFACY
- Méline ADELYSE



MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 00

Tél. 04 75 27 32 78

Mairie.sainte-jalle@orange.fr – <https://www.sainte-jalle.fr>

AGENCE POSTALE

Ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 13 h 00

Tél. 04 75 26 89 42